

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Vol. I.

QUEBEC, 4 FEVRIER, 1848.

No. 8.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

IV.

(Suite.)

Rien ne peut se comparer à l'expression de fureur qui animait les traits de l'inconnu. Il prononça, dans une langue étrangère, quelques mots qui semblaient un horrible blasphème. La jeune fille prit un air de hauteur et de majesté et allait répondre, quand Arnold, ébloui par un éclair, ferma les yeux, n'entendit plus qu'un bruit vague, pareil aux roulements éloignés du tonnerre, et se sentit entraîné comme par les flots d'un torrent rapide. Il perdit l'usage des sens et ne se réveilla que longtemps après. Il se trouvait alors assis sur un banc de pierre; de grands arbres étendaient leurs branches dépouillées au-dessus de sa tête, et une main serrait la sienne.

—Que fais-tu là?—dit une voix qu'il reconnut aussitôt pour celle d'Eugène.—Le père est très inquiet; il t'a envoyé chercher de tous côtés, et il est mal à toi de t'arrêter à dormir au Luxembourg et de prolonger, par un motif aussi frivole, des alarmes que je croyais mieux fondées.

—Au Luxembourg!—reprit Arnold, —cela est vraiment prodigieux et ne saurait humainement s'expliquer.

—On ferme, Messieurs! on ferme!—crièrent plusieurs voix dans des directions différentes.

—Que veulent dire ces cris?—demanda Arnold à Eugène.

—Cela signifie qu'il est tard et qu'il faut au plus tôt sortir d'ici.

—Sortir! mais je ne suis entré nulle part. A moins que nous soyons dans un jardin planté d'arbres encore verts et où l'on aperçoit des colonnades entre les massifs.

—Il y a en effet quelques cyprès dans la pépinière; mais je défie qu'on trouve une feuille ailleurs. Quant aux colonnades à moins que ce ne soient les galeries de l'Odéon.

—L'Odéon!—interrompit Arnold,—n'est-ce point un théâtre?

—Parlé plus bas, mon cher Arnold, nous sommes ici en un lieu où une pareille ignorance n'est point tolérable.

—Je ne suis pas Français,—reprit Arnold,—et il n'y a pas deux jours que j'habite Paris. J'ai bien entendu, à ce qu'il me semble, parler quelquefois de l'Odéon, mais sans trop m'inquiéter quel monument on désigne par ce mot. Dans une ville où il se trouve un Panthéon, il est assez naturel de ne pas trop se fier aux étymologies pour connaître l'usage des édifices. Tout ceci est d'ailleurs d'une légère importance, et autant que je puis juger par ces grilles, et les gardiens qui nous pourchassaient avec un empressement dont j'ai vu peu d'exem-

ples en pays libre et civilisé, nous sommes dans un jardin public.

—Tais-toi, Arnold; c'est aujourd'hui jour de fête; les promeneurs sont nombreux. Plus nous approchons de la grille, plus la foule devient compacte, et je ne te dissimulerai pas qu'on commence à ricaner derrière nous.

—Je saurai mettre fin à une telle fantaisie, sois sans inquiétude à cet égard,—ajouta Arnold, en portant machinalement la main à la ceinture qu'il avait toujours garnie à la façon d'un voyageur à travers des contrées sauvages.—Réponds-moi sans crainte et sans aucun détour, quel est ce lourd château auquel je n'aperçois point les fossés qui seuls rendraient supportable un tel amas de grosses pierres?

—C'est la Chambre des Pairs,—répondit Eugène.

—Fort bien; mais es-tu certain qu'elle n'ait point de colonnes? car nous ne voyons ici qu'une face d'un bâtiment carré sans doute.

—Il y a en tout les cinq ou six colonnes supportant le pavillon de l'Horloge que tu vois devant nous; la façade du nord peut en posséder autant, et celle du levant n'en a que deux, ainsi que tu peux t'en convaincre de l'angle que nous atteignons.

—Plus vite, Messieurs! cria un gardien, en s'approchant des deux jeunes gens qui s'étaient arrêtés.

—Silence, brave homme!—fit Arnold, et s'adressant à Eugène:—Tu ne me parles pas,—continua-t-il,—des bâtiments de l'ouest.

—De ce côté, il y a un jardin réservé, et...

—Un jardin!—interrompit Arnold.

—Un parterre et quelques bosquets.

—Je veux les voir.

—Il est trop tard,—ajouta le gardien.

—Paix donc!—reprit Arnold, en marchant dans la direction opposée à celle de la foule.

—On ne passe pas,—cria un sergent de garde, appuyé d'une douzaine de grenadiers.

—Ceci devient ridicule,—dit vivement Eugène;—Arnold, tu vas nous faire conduire au poste, pour le plaisir de voir quelques lilas desséchés et deux ou trois rosiers morts, le tout derrière une grille en fer à hauteur d'appui. D'ailleurs il n'y a pas de colonnes.

—N'importe, j'irai.

—Halte-là! cria une seconde fois le sergent, tandis que trois gardiens levaient la canne d'un air très-significatif.

La foule s'arrêta, et le bruit s'étant répandu qu'un étudiant voulait forcer la consigne, les promeneurs, prêts à sortir, revinrent sur leurs pas et il devint impossible de faire évacuer le jardin.

—Arnold,—reprit Eugène alarmé,—songe que tu vas compromettre, par une folie, des intérêts bien graves, et que...

Mais Arnold ne l'écoutait pas et conti-

nuaît de rebrousser chemin, malgré les signes furieux des gardiens exaspérés et le geste plus expressif encore des grenadiers qui croisèrent la baïonnette. Il s'élança, et saisissant le canon du fusil d'un des soldats, fit pirouetter le pauvre homme, tourna le château et gagna en un clin d'œil l'endroit désigné. A peine eût-il aperçu le jardin privilégié qu'il se dit:

—Ce n'est point ici que j'ai entendu la voix.

Il se disposait à revenir sur ses pas, quand il vit Eugène appréhendé vigoureusement au collet par deux grenadiers. Le reste des soldats accourait en toute hâte. Arnold vola au secours de son ami, et telles étaient la force et l'adresse du jeune visionnaire que, seul et sans se servir d'aucune arme, il délivra Eugène. Celui-ci, voyant qu'il n'y avait plus à reculer, prit son élan, franchit la petite grille; et, accompagné d'Arnold, s'échappa par la cour de la Chancellerie, malgré les cris de ceux qui les poursuivaient et les efforts de deux sentinelles. Les jeunes gens ne ralentirent leur course qu'après une assez grande quantité de détours, par de petites rues obscures et étroites.

—Heureusement,—s'écria Eugène,—que la nuit empêchera de reconnaître nos traits; mais de ta vie, je te le conseille, ne fréquentes les environs du Luxembourg. Voilà, pardieu! une belle affaire. J'éte jure que, sans la crainte qu'il ne t'arrivât malheur, je me serais laissé cent fois arrêter, plutôt que de nous conduire à la façon de mousquetaires ivres ou de jeunes gardes françaises en débauche. Le temps de pareilles équipées est passé; on ne casse plus la garde, on ne casse plus les vitres, et si les mœurs de la régence devaient renaitre, je n'aurais jamais cru possible de te voir commettre de telles excentricités, et encore moins y participer moi-même.

—Mon ami,—reprit sérieusement Arnold,—tout cela est grave, pour moi du moins. J'avoue que les apparences ne sont pas favorables; mais ce n'est point ma volonté qui a causé ce désordre. Je voulais voir un jardin, et je ne sais de quel droit ces butors se sont opposés à un désir si légitime.

—Ce que tu dis là ne me semble pas mériter d'être réfuté. Ces hommes ont une consigne, et elle doit s'exécuter, cela est indispensable au maintien de l'ordre et de la sûreté générale.

—Tu peux avoir raison; mais en établissant ces règlements on n'a pas prévu qu'il se trouverait des circonstances en dehors des habitudes de la vie monotone, et que tous les êtres ne pourraient se régir par les lois communes. Or, je vois et j'entends des choses ignorées des autres hommes; il est donc indispensable que je fasse des actes qui leur sont interdits. Partout où les sottes barrières de ce que vous appelez ordre, sécurité ou civilisation, entreprendront de me fermer le passage, je

saurai les franchir ou les briser.

Eugène, qui jusque là n'avait vu qu'une étourderie intempestive et une bravade ridicule, commença sérieusement à craindre pour la raison de son ami. Celui-ci continua :

— Tu diras au père que j'ai exécuté ses ordres, et qu'Henriette a été conduite par moi au couvent de la Visitation.

— Mais, — interrompit Eugène, — j'ose espérer que je ne rentrerai pas sans toi.

— Il m'est impossible de t'accompagner plus loin.

— Qui peut t'en empêcher.

Arnold baissa la tête, réfléchit un instant, puis avec l'accent d'une volonté ferme et d'une résolution inébranlable, il tendit la main à Eugène en lui disant adieu.

— Oh vas-tu ? — s'écria celui-ci.

— J'ai entendu la voix, — reprit Arnold, qui disparut avec une telle vitesse que son ami n'eut pas même la pensée de le retenir, et jugea inutile de le poursuivre.

V.

Le prêtre avait quitté son lit, et la tête ceinte d'un bandeau qui cachait sa blessure s'était assis sur l'un des sièges de bois ; la cellule, nous l'avons dit, n'en contenait pas d'autres. Sa lampe brûlait sur une table, au bord de laquelle il se tenait appuyé, et mille pensées tristes et amères se pressaient à son front. Il voulut se lever et marcher par la chambre, selon son habitude, espérant qu'un peu de fatigue, ajoutée à celle du jour et de la veille, calmerait enfin l'agitation de son esprit. Il fit quelques pas mais la faiblesse l'obligea bientôt de se rasseoir.

— Veuillez regarder l'heure à cette montre, — dit-il à un homme vêtu de noir, qui, se tenant immobile près de la porte, semblait attendre des ordres.

Ce personnage, dont l'extérieur paraissait indiquer un valet de chambre, s'approcha sans bruit du chevet du lit, et regardant l'objet que le vieillard venait de désigner, répondit :

— Sept heures.

Le prêtre fit un mouvement de surprise, parut réfléchir et ajouta :

— Vous direz à votre maître que, n'espérant plus revoir aujourd'hui le jeune musicien dont je lui ai parlé ce matin, je ne crois pas qu'il me soit possible de le lui présenter demain à l'heure convenue. Vous ajouterez que j'aurai peut-être besoin cette nuit de quatre hommes dévoués et fidèles, et que je prie monsieur le duc de les tenir prêts à suivre sur-le-champ l'homme que j'enverrai à l'hôtel.

Quand le vieillard se trouva seul, il regarda le ciel et fit à voix basse une prière, puis se leva, essaya de marcher et fut de nouveau contraint à s'asseoir.

— La volonté de Dieu soit faite ! — dit-il avec résignation, — je ne puis absolument y aller moi-même, il faut me contenter d'employer mes amis. J'aurais voulu néanmoins me confier les secrets à personne, mais la nuit, — ajouta-t-il péniblement et avec une sorte d'effroi, — la nuit ! . . .

En prononçant cette parole, il cacha son visage dans ses mains, et laissa échapper un sanglot. Au même instant la porte

s'ouvrit, et le vieillard, pâle et tremblant, interrogea du regard Eugène qui entraît fort agité.

— Je l'ai retrouvé, — s'écria celui-ci ; — mais il m'a échappé, en me disant qu'il avait rempli heureusement la mission dont vous l'avez chargé.

— Je le sais ; Henriette est à la Visitation ; mais lui Arnold que fait-il ?

— Monsieur, — reprit Eugène en hésitant, — il ne m'a point caché que vos soins ont remplacé le dévouement et la tendresse du père qu'il n'a jamais connu ; je crois donc que toute fâcheuse nouvelle dans l'état où vous êtes . . .

— Parlez ! — interrompit le prêtre, les yeux étincelants et les bras étendus, — où est mon fils ?

— Je ne sais, — reprit Eugène, rouge et confus, — après avoir été témoin de l'intérêt si vif . . .

— Expliquez-vous sans détour, — interrompit de nouveau le vieillard : et dans le son de sa voix on distinguait l'accent d'autorité qu'il savait prendre en certaines circonstances.

Eugène baissa les yeux et garda le silence. Le visage du prêtre se couvrit aussitôt d'une pâleur extrême, et d'une voix ferme et imposante :

— Est-il mort ? demanda-t-il.

— Non, Monsieur, — se hâta de répliquer Eugène ; — mais je crains qu'il ne soit fou, — ajouta-t-il rapidement et comme par un effort.

Le prêtre sourit d'une façon mélancolique, et dit avec douceur :

— La folie qui vient de la tête peut encore se guérir, et celle d'Arnold vient du cœur.

Son front s'inclina sur sa poitrine, il soupira profondément et ajouta avec vivacité :

— Où l'avez-vous quitté ? qu'a-t-il dit ? qu'a-t-il fait ?

Et comme Eugène hésitait encore, le vieillard s'écria, non sans quelque impatience :

— Parlez donc, Monsieur ! j'ai été soldat et je suis prêtre ; donc je dois avoir la force, ou du moins le courage, de tout entendre.

— Il s'est passé au Luxembourg une scène très ridicule, — poursuivit le jeune homme peu rassuré ; — Arnold a voulu, malgré les gardes, parcourir le jardin de la Chancellerie.

— Et il s'est fait arrêter ; n'est-ce que cela ?

— Loin de là, il a frappé les soldats et s'est échappé.

Au grand étonnement d'Eugène, le prêtre sourit en s'écriant :

— Quoi ! tout de bon ? des soldats armés de fusils ? Mais, — ajouta-t-il d'un air sévère, — ces hommes n'étaient pas vétérans ?

— Non, Monsieur.

— Alors ceci est une bagatelle. Qu'est-il arrivé ensuite ?

— Nous avons franchi une grille, renversé deux sentinelles, et couru une demi-heure environ . . .

— Pour vous le tort est plus grave, — interrompit sérieusement le vieillard, — et je m'étonne qu'une telle fantaisie vous soit passée par la tête. Quel motif a pu vous

déterminer à une pareille extravagance ?

Le jeune peintre baissa les paupières devant le regard d'aigle que le prêtre lança sur lui, et répondit naïvement :

— Je vous jure, Monsieur, que je n'ai fait qu'obéir au strict devoir où est tout homme d'honneur de se soustraire aux traitements honteux et à la brutalité des agents. Je sais très-pertinemment que, l'été dernier, aux Tuileries, un jeune homme a failli se voir massacrer par la garde, pour avoir cueilli une fleur.

— La garde avait tort et le jeune homme aussi. Saurai-je enfin à quel propos vous vous êtes trouvé dans un cas semblable.

— Je n'ai voulu que retenir Arnold.

— Et il vous a entraîné malgré vous, — dit le prêtre qui se prit à sourire une seconde fois.

— Je dois ajouter, — poursuivit Eugène, qu'Arnold n'a repoussé les soldats que pour me délivrer de leurs mains.

— Bravo ! — s'écria le prêtre ; mais se reprenant : — Je veux dire que je ne vois, dit-il, — aucune preuve de folie jusque là.

— Mais tout à coup Arnold m'a quitté.

— Par effet de certaines brusqueries qui tiennent à l'originalité de son caractère, et n'ont rien de grave ou d'alarmant.

— En me quittant il a dit : *J'ai entendu la voix.*

— La voix ! — s'écria le vieillard ; — encore sans doute la vision qui lui a fait quitter Rome ! vous qui le voyiez beaucoup en Italie, avez-vous jamais remarqué en lui des symptômes de démence ?

Et le vieillard, qui avait adressé cette question d'un air ému, attendit en tremblant la réponse du peintre.

— Aucun, — reprit celui-ci ; — mais toujours une grande exaltation jointe à une sensibilité excessive.

— Ces deux qualités constituent le génie, et sont, à proprement parler, l'âme des arts. Mais parfois le cerveau trop ardent fait éclater l'organe souverain de la raison, ou le cœur se noie dans les larmes, et là commence les hallucinations d'Albert Durer et la folie du Tasse. Vous devez me comprendre.

— Trop bien, monsieur. Je suis loin sans doute de ces organisations puissantes ; mais il y a en moi assez d'âme pour sentir la justesse et la profondeur de vos paroles. Je me souviens d'avoir entendu Rossini mettre en doute qu'Arnold pût exister longtemps.

— Le Maestro m'a exprimé cette crainte dans une lettre que j'ai là, et où il dit : *Son art le tuera.* Mais que puis-je, monsieur, si le génie le mène à la mort par la pensée aussi promptement que l'action l'eût fait par le glaive ? Il fallait cependant qu'il devint un grand artiste ou un héros, et j'ai voulu qu'il fût l'un et l'autre.

Le vieillard tomba dans la rêverie et reprit après quelques moments de silence :

— Je crois qu'il est inutile de courir après lui. Il reviendra de lui-même, et comme il nous le disait : *Dieu veille sur les jours des rois.*

A cette parole, Eugène douta si le prêtre aussi n'était pas, en cet instant, en proie au délire. Le vieillard devina cette pensée et ajouta en souriant :

— Ne croyez pas, monsieur, que la visite que je vous ai faite hier au soir, n'ait

été qu'un hommage, bien légitime du reste, à vos talents. Je ne suis pas aussi pur que vous pourriez le supposer et je me réserverais de vous apprendre le but intéressé de ma démarche auprès de vous. Malgré vos étourderies, et même à cause de ces étourderies, il m'a semblé que, plus qu'un autre, vous devez posséder la franchise et la loyauté, partage habituel des jeunes gens frivoles à la surface, mais profonds au-dedans. Pendant son séjour en Italie, Arnold m'a souvent parlé dans ses lettres de son affection pour vous. Peu avant de quitter Rome, il m'exprima le vœu que lui causait votre absence, il me chargea de m'informer de vous à Paris et se plaignit de votre silence. Votre nom ne m'était pas inconnu : j'avais, je vous l'ai dit hier, entendu faire l'éloge du saint Martin, que l'année dernière au salon Steuben trouvait admirable. Vernet, qui vous estime infiniment sans vous avoir jamais rencontré, m'a aussi parlé de vous. J'ai pris ailleurs quelques renseignements sur votre caractère et vos habitudes, et le résultat de mes recherches a été la conviction profonde que votre amitié pour Arnold est un trésor inappréciable. Vous auriez grand tort de voir là un compliment ou une flatterie, je ne m'entends pas à ces choses ; mais je n'ai point non plus coutume de céder aux gens le bien que je puis penser d'eux. Je m'explique avec d'autant moins de réserve que j'ai aussi quelques reproches à vous adresser, non pas sur votre résolution violente d'hier au soir, Dieu seul et la conscience sont juges à cet égard, et il me suffit d'avoir éloigné la cause matérielle de votre désespoir. Il vous reste à expier un instant de faiblesse par des années de courage et des actes héroïques dont je me charge de fournir l'occasion. Il y a aussi une certaine personne qu'il conviendrait d'épouser au plus tôt. Je sais que vous objecterez les répugnances de votre famille ; mais comme il ne s'agit que d'une question de fortune, j'espère applanir cette difficulté.

— Oh ! monsieur ! — s'écria Eugène, fondant en larmes et se précipitant à genoux, — vous êtes donc un ange descendu du ciel !

— Ne m'interrompez donc pas, — fit le vieillard, avec un mélange d'attendrissement et de sévérité, tout en pressant la main d'Eugène et en le relevant ; — nous parlerons de tout cela plus à loisir. Il n'y a dans mes paroles rien qui doive vous surprendre. Vos bonnes qualités et vos talents sont incontestables ; pour devenir un grand artiste et un parfait chrétien, il vous manque les affections légitimes et l'indépendance de la vie ; je saurai vous assurer ces avantages, et en agissant ainsi je ne fais que mon devoir comme prêtre et comme homme. Cela ne m'imposera aucun sacrifice ; veuillez donc ne pas vous répandre en actions de grâces si peu méritées.

Eugène voulut se récrier, le prêtre lui imposa silence et continua :

— Revenons à Arnold, puisque lui seul est en péril. Il marche entouré d'ennemis puissants et implacables ; en lui résiste le salut et la perte de plusieurs ; sa destinée est haute, mystérieuse et terrible. Puisse-t-il ne pas fléchir sous le poids ! Si sa rai-

son s'égaré, plus que jamais il a besoin d'amis fidèles et en état de le comprendre. Il ne suffirait pas à ceux-ci de la sagesse et de la fermeté, il faut encore l'estime, l'attachement et la confiance d'Arnold, et bien peu de personnes semblent les mériter. Voilà pour quoi je m'applaudis d'avoir quelques droits à votre affection. Ce n'est pas que je veuille vous enchaîner par quoi que ce soit ; loin de là, ce que j'ai fait n'est rien et n'exige de vous aucun retour ; mais vous êtes dévoué à Arnold, votre courage n'est pas douteux, et l'énergie de vos résolutions a seulement besoin d'être tempérée par les conseils d'un jugement plus mûr et d'une expérience plus froide et plus exercée. Sur tous les points, vous êtes le seul être au monde qui puissiez partager avec moi une tâche sublime, mais dangereuse. J'ose croire que votre exaltation d'artiste, vos idées aventureuses et hardies, et surtout votre amitié pour Arnold, ne vous permettront pas de me refuser assistance.

En terminant cette phrase, le vieillard leva les yeux sur Eugène. Le jeune homme le visage animé, le regard brillant, répondit en portant sa main droite à sa poitrine :

— Par tout ce qu'il y a là de foi en Dieu et d'amour pour la gloire, je jure à vos projets, quels qu'ils soient, fidélité, discrétion, concours jusqu'à la mort. Je vous dévoue mon âme et mon corps, les pensées de ma tête et le sang de mes veines, tout ce que mon esprit peut rêver, tout ce que mon bras peut exécuter.

— C'est bien jeune homme ! — s'écria le vieillard en l'embrassant, — il est beau de voir ton air, d'entendre tes paroles et de savoir que tout cela existe en vérité ! Non, le règne de Dieu n'est point passé sur la terre ! l'inspiration, l'honneur et l'héroïsme ne sont pas morts au cœur de l'homme et il y a pour le monde espoir et salut, puisqu'il s'y trouve tant de loyauté, d'enthousiasme et de grandeur.

La physionomie du prêtre s'était animée, et comme un rayonnement céleste brillait autour de son front. Il tendit une seconde fois la main à Eugène, qui la serra fortement. Le vieillard continua pensif :

— La nuit s'avance, et d'instinct en instinct, avec les ténèbres, s'accroît le pouvoir d'Allameida. . . Arnold ! Arnold !

Et enchant sa tête dans ses doigts crispés, il étouffa quelques larmes. Eugène le regardait silencieux, et pleurait à la vue de tant d'affliction. Le plus profond silence régnait au dehors. On eût dit que le désert entourait cette cellule pauvre et gracieuse comme celles de la Thébaïde ou du Carmel. Par intervalle, on entendait tout à coup le vent du nord mugir à travers les arbres dépouillés des jardins environnants, et la pluie venait en tourbillonnant battre les vitres. A la clarté d'une lampe antique, le vieillard, le front ceint d'un bandeau, les membres enveloppés d'une large robe, et le jeune homme dont les traits inspirés apparaissaient dans l'ombre, ne semblaient ni l'un ni l'autre de leur siècle. On eût dit deux nobles et imposantes figures, appartenant au monde idéal ou bien à quelque époque des temps bibliques ou des âges chevaleresques. Le prêtre se leva enfin et avec résolution :

— C'est trop de faiblesse, — dit-il, —

l'heure s'avance, et il faut, Eugène, tenter un dernier effort. Je ne puis faire un pas, — ajouta-t-il, en retombant sur sa chaise et en portant la main à sa blessure. — N'importe, cela est nécessaire, vous saurez tout et vous irez pour moi.

— Dussé-je affronter une puissance plus qu'humaine, — j'irai, répondit l'artiste, — s'il ne faut que croire fermement et agir avec vigueur.

— Il faut plus encore, — ajouta le prêtre avec un imperceptible sourire. — Ecoutez ! il me semble avoir entendu quelque bruit... Ce ne sont que les branches mortes agitées par le vent. — Il soupira et poursuivit : — Les secrets d'Arnold ne m'appartiennent pas entièrement, et sans une extrême nécessité, je ne puis les révéler. Ce que vous allez apprendre ne doit se répéter à personne, même à lui. Approchez-vous de moi ; je suis obligé de parler très-bas. N'avez-vous jamais rien entendu dire à notre ami qui indiquât des souvenirs bizarres ou des projets étranges.

— Il m'a souvent parlé du soleil de l'Orient et de la vie du désert, mais sans que sa mémoire pût lui retracer fidèlement les lieux et les images. Quant à ses projets, il m'a parfois exprimé le désir d'être un grand capitaine, de s'emparer de l'île de Malte, de Gibraltar ou de quelque autre point occupé par les Anglais, qu'il déteste, je ne sais à quel propos. Il s'est même exprimé à cet égard, un soir, devant le Saint-Père et grand nombre de cardinaux et d'ambassadeurs, d'une façon que j'oserais nommer peu convenable et très-compromettante.

— Je le sais. Assistiez-vous à cette réception ?

— J'y étais venu, présenté par Arnold, qui jouissait d'une extrême liberté et d'une faveur sans égale auprès de Sa Sainteté.

— Mais ne vous a-t-il rien confié de sa vie passée ?

— Il m'a dit ce que personne n'ignorait à Rome. Il fut élevé en Suisse par un prêtre, que j'ai depuis quelques heures reconnu en vous, et qui lui donna l'éducation qu'Achille reçut autrefois de Nessus. Je sais aussi que, presque encore enfant, il a servi avec éclat Charles V en Espagne, et qu'avant de venir en Italie il avait beaucoup voyagé sur les mers.

— Vous allez en apprendre davantage ; mais, au nom du Ciel ! pas un mot d'indiscrétion, même à la femme que vous aimez.

— Je le jure sur l'honneur, — reprit énergiquement Eugène.

— Eh bien ! — ajouta le vieillard, — sachez donc qu'Arnold est légitime héritier d'un trône.

Il s'arrêta, et tandis qu'Eugène reculait étonné :

— J'entends quelqu'un, — s'écria le vieillard, — je reconnais son pas ; Dieu nous a exaucés ; c'est lui !

Arnold en effet se présenta au seuil de la cellule, mais aussitôt le vieillard et Eugène jetèrent un cri d'effroi.

— Que vous est-il arrivé, mon fils ? — continua le prêtre, avec la plus poignante anxiété, — pourquoi êtes-vous ainsi pâle, abattu, défait ?

— C'est, répondit Arnold, — que j'ai vu l'Anté-Christ.

(A continuer.) Jules de TOURNEFORT.

Revue Scientifique.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séances du 25 Oct. et 2 Nov.

Voici une nouvelle et fort remarquable découverte, qui va faire concurrence à la photographie, et qui, incidemment, met dans un superbe jour la haute moralité de la garde municipale de Paris. M. Niepce de Saint-Victor, l'auteur de cette découverte, est précisément le neveu de M. Niepce, le collaborateur de M. Daguerre, et le co-inventeur de l'art photographique.

Or, M. Niepce de Saint Victor a reconnu une propriété singulière de la vapeur d'iode ; c'est que lorsqu'on expose à cette vapeur une gravure, une feuille écrite quelconque, elle se porte sur les noirs de la feuille, à l'exclusion des blancs. Voici le procédé qu'il faut suivre. La gravure est soumise pendant cinq minutes à l'évaporation de l'iode par une température de 15° à 20° ; puis on applique cette gravure sur une feuille de papier blanc collé à l'amidon, et préalablement mouillé d'eau acidulée d'acide sulfurique à 1° de l'aréomètre. Le dessin de la gravure se détache en bleu sur le papier blanc, et tous nos lecteurs reconnaissent qu'il se forme ici un iodure d'amidon. Les épreuves, après avoir été pressées avec un tampon de linge, présentent un dessin d'une admirable pureté, mais qui finirait par disparaître à la lumière et à l'air, ce à quoi l'on obvie en collant la feuille sous un verre. Il est fort remarquable qu'on peut tirer plusieurs exemplaires de la même gravure sans lui faire subir de nouvelles préparations, et même les dernières épreuves sont toujours les plus nettes. Du reste, la gravure n'est nullement altérée, et l'on peut la reproduire à l'infini.

Qu'au lieu de papier collé on prenne pour récepteur des plaques de verre revêtues d'une légère couche d'empois, le résultat sera chimiquement le même; mais les dessins ainsi obtenus seront d'une supériorité incontestable sur les épreuves au papier. Quand celui qui résulte de cette opération est parfaitement sec, on y passe un vernis à tableau, et dans cet état, il peut être conservé indéfiniment sans altération. Les épreuves obtenues de la sorte sont renversées ; mais en se servant de verre commun qui se cogit d'un côté cette épreuve, on retourne le verre, ce qui la redresse, et il suffit de coller derrière une feuille de papier blanc pour faire ressortir et fixer le dessin. Selon le degré de cuisson de l'empois, on obtient diverses nuances qui varient du bleu au rouge.

Passons à une seconde classe de dessins, ou plutôt de récepteurs. Au lieu d'une plaque d'amidon, on emploie des plaques métalliques. Ainsi, qu'on expose pendant quelques minutes une gravure à la vapeur d'iode, puis, qu'on l'applique sur une plaque d'argent, en tenant ce système sous presse pendant 5 à 6 minutes, on en retire une reproduction fidèle de la gravure, par l'iodure d'argent qui s'est formé ; et si l'on expose ensuite la plaque à la vapeur du mercure, on obtient une image daguerrienne complète. Sur une plaque de cuivre, on opère comme sur l'ar-

gent ; mais il faut ensuite soumettre la plaque au dégagement de l'ammoniaque. On nettoie ensuite avec de l'eau pure et un peu de tripoli. Alors l'image apparaît en noir comme sur l'argent, et la modification produite par l'ammoniaque est tellement profonde, qu'elle ne peut disparaître que si l'on use très sensiblement la surface de la plaque. Cette propriété pourra être mise à profit dans l'art du graveur sur métaux.

Une seconde propriété de l'iode, reconnue par M. Niepce et qu'il suppose indépendante de la précédente, c'est que sa vapeur se porte sur les dessins en relief et sur tous les corps qui offrent des tranches, quelles qu'en soient la couleur et la composition. Ainsi, les timbres secs sur papier se reproduisent parfaitement. Toutefois, l'iode paraît avoir une affinité spéciale pour le noir. Une planchette, mi-partie de bois blanc et d'ébène, parfaitement rabotée et exposée à la vapeur d'iode, imprime sur une plaque de cuivre seulement sa partie noire. Enfin, il faut citer ce fait remarquable, qu'une plaque d'argent ayant été revêtue d'une couche d'empois sur laquelle M. Niepce appliqua son image comme à l'ordinaire, celle-ci se fixa sur le métal en abandonnant l'amidon, et reproduisit une véritable plaque daguerrienne.

Après avoir reconnu ces propriétés de l'iode, M. Niepce chercha si d'autres substances ne les partageaient pas. Le chlore donne le même résultat que l'iode, mais les produits sont excessivement fugaces ; le brome est parfaitement inerte sous tous les rapports. Mais les effets de la vapeur phosphorique sont remarquables et très intenses. Une gravure soumise à la vapeur du phosphore brûlant lentement dans l'air, et appliquée ensuite sur une lame de cuivre, donne un produit qui n'est pas d'abord apparent, mais qui, soumis à la vapeur d'ammoniaque, se dégage peu à peu et donne une image très nette et parfaitement fixe. La vapeur du sulfure jaune d'arsenic chauffé donne à la gravure qu'on y expose pendant cinq minutes la propriété d'imprimer son image sur une plaque de cuivre ou d'argent poli, sur laquelle on la presse sans autre préparation. C'est une opération très facile à faire et qui, par cela même, deviendra très utile au graveur au burin ; peut-être faut-il ajouter que la pratique habituelle en serait passablement malsaine.

La vapeur d'acide nitrique appliquée aux gravures, quelle que soit la nature chimique du noir, donne ce qu'on appelle des images négatives, c'est à dire qu'appliquée pendant quelques minutes sur une plaque de cuivre ou d'argent, la gravure y imprime ses parties blanches, et que les noirs qui ne donnent pas d'empreinte laissent à leur place le cuivre à l'état métallique. A la longue, l'acide imphynerait aussi les noirs, et l'image deviendrait confuse. Le chlorure de chaux sec donne, lorsqu'on le chauffe, des résultats analogues. M. Niepce dit qu'après avoir trempé rapidement des caractères d'imprimerie dans l'acide azotique pur, et les avoir appliqués pendant un certain temps sur une plaque de cuivre, il a trouvé, en les retirant, des caractères en relief, qui faisaient de la plaque

de cuivre une planche typographique. Voilà ce nous semble, un moyen simple, économique et commode de faire des clichés.

—Si, au lieu d'exposer les gravures à la vapeur d'iode ou d'acide azotique, on les trempe dans la teinture d'iode ou dans l'acide liquide, on arrive à peu près aux mêmes résultats.

Enfin, M. Niepce s'est occupé de ce qu'il appelle la photographie sur verre ; mais sur ce point, ses expériences ne sont pas encore complètes. Nous dirons seulement qu'il prépare ses plaques en coulant sur le verre un composé d'amidon et d'iodure de potassium. La plaque de verre ainsi préparée, on y applique de l'aceto-nitrate, au moyen d'un papier trempé dans cette composition, faite d'acide acétique et de nitrate d'argent ; puis on porte la plaque dans la chambre obscure, où l'on continue d'opérer, comme dans le procédé de M. Eyraud-Blanquart, c'est à dire qu'on rend l'image visible par l'acide gallique, et qu'on la fixe avec le bromure de potassium. Au lieu de la couche almycée, on peut se servir d'alumine ou blanc d'œuf, qui donne des couches encore plus sensibles, et que M. Niepce préfère à tout le reste. Jusqu'à présent il n'a encore obtenu par ce moyen que des épreuves négatives ; mais les épreuves positives se feront, sans doute, comme dans le procédé de M. Blanquart.

Les découvertes de M. Niepce sont fort remarquables par elles-mêmes ; et sont le germe d'où sortiront sans doute de beaux développements, que l'industrie et les arts ne tarderont pas à mettre à profit. Il nous reste à dire quel rapport existe entre la moralité de notre belle garde municipale et les couches sensibles d'empois et d'iodure d'amidon. Or, voici, le fait. M. Niepce de Saint-Victor, qui est lieutenant de cavalerie dans ce corps, a exécuté depuis deux ou trois ans ses expériences de physique, plus, d'autres expériences sur la teinture, à la caserne même où il réside. Il lui fallait s'établir dans un local où il eût ses couchées franches et ne fût jamais exposé à être dérangé. Eh bien ! ce local de choix, ce local solitaire, il l'a trouvé dans... la salle de police, où il n'y a jamais personne ! Certes, aucun témoignage ne saurait être aussi net, aucune voix aussi éloquentement que celle de ce désert passé à l'état de laboratoire de chimie !

—M. Bonjean, qui coupe la gorge aux moutons et qui la raccommode supérieurement avec son ergotine, en fait de plus utiles applications à l'humanité. Deux habiles chirurgiens de Lyon, M. M. Pétrequin et Bonnet, ont employé l'ergotine pour arrêter des hémorragies rebelles à tout autre moyen, et dans des circonstances qui rendaient fort difficile la manœuvre chirurgicale. Le succès a été complet, et l'ergotine de M. Bonjean a pris définitivement place parmi les plus précieux spécifiques de la chirurgie.

—Il manque à notre code pénal un article sur les aérolithes considérés comme choses malfaisantes et agents incendiaires. On en cite plusieurs qui sont légitimement suspects, sinon légalement convaincus d'avoir mis le feu à des chaumières sur lesquelles ils étaient venus tomber. Mais en voici un qui s'est conduit plus honorable-

ment. Celui-ci, dont M. de Humboldt a fait l'histoire à l'Académie, est tombé le 14 juillet dernier à Braunau, en Bohême, et s'est divisé en plusieurs morceaux, dont deux pesaient respectivement 42 et 30 livres. L'aréolithe est, selon l'usage le plus ordinaire, d'un petit nuage noirâtre. Le fragment du poids de 30 livres est tombé sur la cabane d'un pauvre laboureur, dont il a enfoncé et traversé le toit. Celui-ci se composait de paille et d'argile; le bolide, tout brûlant qu'il était, n'a nullement carbonisé la paille, dont quelques brèves collées à sa surface ont pris seulement une teinte d'un jaune plus vif. D'ailleurs, il n'a pas tué le moins du monde les trois enfants du pauvre homme au beau milieu desquels il est tombé comme une bombe, et qu'il a seulement effarouchés; de quoi tout le monde les excusera. Mais ce qui fait de cet aréolithe une rareté encore plus curieuse, c'est que l'analyse de sa substance, faite par M. Fisher professeur de chimie à Breslau, a donné outre les éléments ordinaires de ces produits, ce corps singulier qu'on n'a encore trouvé que dans les eaux de la mer, où il n'abonde pas précisément, du *brôme*, en un mot. Ce qui n'est pas fait, croyons-nous, pour éclaircir le problème de ces météores. Il paraît d'ailleurs par les fragments que celui, dans son entier, était de forme sphérique. Véritable planète dans les règles, mais dont les parcelles présentent dans leur course ce léger inconvénient que l'astronome qui les découvre et qui les lorgne est exposé à les recevoir sur le nez. Et dans ce cas là, ce n'est pas la planète toute seule qui se casse.

X. Y. Z.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 4 FEVRIER, 1848.

L'Union des Canadas.

Nous empruntons à l'*Avenir*, excellent journal publié à Montréal, par une société de jeunes gens, un article extrait du *Mirror de Toronto*, organe des catholiques Irlandais libéraux du Haut-Canada. Cet article sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs, mérite les sérieuses réflexions des Bas-Canadiens. Pour aujourd'hui, nous nous contentons de reproduire cet écrit remarquable, réservant à un autre temps, l'expression de notre pensée sur l'importante question du *Rappel de l'Union* :

Adresse de M. PAPINEAU, aux électeurs du comté de Huntingdon.

« Nous avons lu avec le plus vif intérêt cette production de la plume de M. Papineau; et nous n'hésitons pas à déclarer notre conviction qu'elle est, par son mérite littéraire, sa force intellectuelle, la clarté de ses prévisions et sa franche honnêteté, le document politique le plus ré-

marquable qui soit jamais émané d'un homme public en Canada.

M. Papineau refuse l'invitation des électeurs d'Huntingdon d'être leur candidat aux présentes élections; mais en même temps il adresse au peuple du Canada, et à ses gouvernants, une leçon de gouvernement colonial, qui amènera dans l'esprit public des deux provinces un changement d'opinion plus complet que n'en a jamais effectué aucun chef populaire. Il déclare qu'il n'a aucune foi dans la possibilité de continuer l'Union de ces provinces; qu'il n'a aucune confiance dans la pratique du gouvernement responsable, puisqu'elle doit être dirigée d'après des instructions et avec l'influence du gouvernement impérial, dans une province située comme la nôtre, avec un immense territoire, une grande diversité de mœurs et de coutumes, des intérêts divers et opposés, une ignorance des détails, et peu de disposition à acquiescer une meilleure connaissance des besoins de chaque localité.

M. Papineau a parfaitement développé les convictions que dans notre propre pensée nous nourrissons depuis plusieurs années. Nous n'hésitons donc pas à dire qu'il nous semble démontré que l'union des deux provinces, si elle avait pour but de faire fonctionner harmoniquement des institutions libérales, est désormais une erreur avérée, et que, pour l'avantage mutuel de tous les intéressés, elles ne sauraient être annulée trop tôt. Nous mettons au défi qui que ce soit qui connaisse les sentiments des habitants du Canada Occidental, sur tout ce qui se rapporte à des questions de gouvernement et d'administration, et en même temps les lois du Canada Oriental, de prouver qu'il soit possible de gouverner la Province-Unie avec la moindre chance de contenter en même temps les deux sections; qu'il veuille bien assister à une demi-douzaine d'élections faites dans le Haut-Canada; qu'il y entende les invectives vociférées sans relâche par les candidats ministériels contre les canadiens-français, qu'il voie quel facile accès et quelle funeste influence ont sur les masses ces grossières, ces mensongères accusations et il jugera ensuite que nous n'avons dit que la stricte vérité. Oui, c'est notre ferme conviction que dix ans ne s'écouleront pas avant que la répétition constante de ces mensonges politiques, énoncés en un langage violent, adopté en vue d'exalter l'orgueil national et les haines nationales auprès du corps électoral, à ce degré, que la presque totalité des comtés et des bourgs du Canada Occidental seront changés et transformés en une troupe aveuglée de soi-disant conservateurs.

Les discours du procureur-général Sherwood et de M. Boulton, aux jours de l'ouverture et de la clôture de l'élection ici, sont des pièces d'une plus détestable fourberie politique, qu'il n'en est jamais sorti de la bouche d'hommes publics capables du plus mince degré de respect pour la vérité, du plus mince degré d'élevation de sentiment et de générosité nationale....

Il est absurde de supposer qu'aucun pays puisse être bien gouverné, quand il l'est en opposition aux vœux et aux con-

victions de ses habitants. Peu importe quelle est la nature de leur foi politique, il faut que la volonté fixe de la majorité prévale tôt ou tard, c'est son droit; ou bien elle devient mécontente. Dans le Haut-Canada nous avons une majorité apparente de conservateurs, c'est l'inverse dans le Bas-Canada. Les deux provinces sont aujourd'hui dans un antagonisme infiniment plus tranché, qu'elles ne l'étaient avant l'Union. Le cri de guerre du Haut-Canada est "à bas les français." Oui, même dans les localités les plus décidément réformistes, dans les comtés où prévalent le plus fortement les opinions appelées libérales, il n'est pas un représentant, à commencer par M. Baldwin et descendant jusqu'au colonel Prince, qui n'ait reçu des chocs galvaniques, des mauvaises influences électorales découlant d'ignobles appels aux antipathies nationales et aux préjugés religieux des électeurs dans notre Canada Occidental. Témoins ces clamours incessants relatives à la loi passée pour la plus stricte observation religieuse du dimanche, ces allégués scandaleux et menteux relativement aux dépenses encourues pour l'administration de la justice dans le Canada Oriental; et relativement à dix autres sujets analogues. En 1844, M. Hincks ne perdit-il pas son élection dans Oxford, uniquement par suite d'appels faits aux préjugés des électeurs Presbytériens contre lui parcequ'il n'avait pas voulu insister à imposer au Canada Oriental catholique la rigidité des règles qu'ont adoptés pour eux-mêmes les Calvinistes, quant à l'observation du dimanche. La représentation réformiste entière du Haut-Canada peut finir par être expulsée de la vie publique, par un peu de persévérance chez ses adversaires à suivre cette saine et astucieuse politique.

Pour effectuer cet objet, il suffirait de tems à autre d'introduire en parlement quelques projets de lois que l'on prétendrait appliquer aux deux sections de la province, de lois que l'on saura être conformes aux vœux, aux préjugés populaires, à la volonté du Haut-Canada, tandis que sous tous les rapports elles réprouveront au Bas-Canada. Nous sommes très assurés d'être en état par un si grossier artifice de métamorphoser, d'ici à cinq ans, tous les hommes religieux de toutes dénominations, autres que les catholiques, dans notre Canada Occidental, en conservateurs très fervents. Et qui, ayant réfléchi sur tout ce que nous avons vu depuis cinq à six ans dans notre parlement provincial, prétendra que les tories ne voient pas très clairement le parti qu'ils peuvent tirer de ce vice de notre présente organisation politique?

Il n'y a jamais eu un vol public commis plus effrontément que celui qui résulte de la loi emportée pour faire payer, à même le revenu général, les dépenses de l'administration de la justice dans le Canada Occidental, comme elles le sont dans le Canada Oriental. Néanmoins nous doutons que, même parmi les réformistes, nous puissions compter un homme entre mille, qui voudrait convenir que ce vol est un acte injuste et impolitique.

Quand l'Union fut décrétée, le Haut-Canada était noyé dans sa dette, le Bas-

Canada n'avait point de dette, au contraire il avait une forte somme en réserve dans le trésor. L'acte d'union l'a imposée cette dette comme commune aux deux Canadas, et de suite il fallut élever le tarif des douanes sur les objets taxés de 2½ à 5 pour cent de leur valeur, sur tous les produits de manufacture britannique.

Tel fut le commencement de cette distribution promise de justice égale pour tous, à la façon de lord Sydenham. Si le Haut-Canada fut demeuré séparé, il lui eût fallu tripler, et quadrupler l'impôt pour payer l'intérêt de sa dette et finir les ouvrages commencés. Mais le parlement impérial, mais le parlement du Haut-Canada ont décereté que les habitants du Bas-Canada étaient les débiteurs d'une dette, qu'il leur plaisait de déclarer commune. Le Bas-Canada ne fut pas consulté sur cette décision, il ne put ouvrir la bouche, parce que les bouches des canons, la loi martiale et le mandat de lord Russell, lui commandèrent le silence. Et néanmoins une seule voix a-t-elle été entendue soulever un seul mot dans le Haut-Canada en faveur de l'absent opprimé ? Une seule voix y a-t-elle jamais dénoncé cet acte de spoliation ? Tories et radicaux se sont également réjouis de s'échapper de la moitié du fardeau qu'ils devaient porter, pour le rejeter sur les épaules et à la charge des habitants du Bas-Canada. Une telle conduite dans la vie privée, dans une transaction commerciale, serait-elle autre chose qu'une fraude honteuse ? Si un homme en dette de plusieurs mille louis recherchait une femme en mariage pour avoir sa fortune ; qu'il parvint à l'obtenir soit par violence ou par séduction, et qu'il en disposât de suite à acquitter ses dettes, puis qu'aussitôt après il commençât à maltraiter cette femme, à la frapper, à l'injurier par les plus d'opithètes insultantes qu'il pourrait accumuler, quel autre nom mériterait-il de porter à jamais, que celui d'un misérable. Cette infamie d'un misérable, c'est tout juste la conduite du Canada Occidental envers le Canada Oriental.

L'usage dans le Haut-Canada depuis son premier établissement avait été de défrayer les dépenses de la justice, par une taxe prélevée sur chaque district ; avec un gouvernement aussi souvent à sec comme fut le nôtre, c'était un arrangement très commode, qui épargnait au parlement l'embarras de pourvoir par lui-même à une forte dépense annuelle. Etre déchargé de cette obligation, devenait particulièrement désirable à un parlement qui ne pouvait plus payer l'intérêt de sa dette. Dans le Bas-Canada l'usage avait été différent. Cette dépense n'avait pas été acquittée par une taxe locale, mais à même le revenu public, qui y était suffisant pour subvenir à cette dépense et à toutes les autres charges publiques nécessaires, et même pour produire un surplus. L'Union eut lieu. Le Bas-Canada perdit sa bourse séparée, et même les vieux écus qu'il avait économisés. Nous avons redoublé sa taxe, pris et volé son fonds de réserve d'environ £80,000—déclaré qu'il était solidaire et passible de nos dettes, puis avançant toujours dans cette voie, nous sommes venus demander que nos dépenses pour l'administration de la justice fussent payées

à même le revenu commun de la province unie. Telle a été la sévère moralité du Haut-Canada, telle la moralité de MM. Sherwood et Boulton . . .

Mais pour revenir à l'adresse de M. Papineau, nous l'avouons, nous ne comprenons pas pourquoi les réformateurs du Haut-Canada ne se réuniraient pas à lui ou mieux ne le devanceraient pas, pour agiter la question du rappel de l'Union. Les élections actuelles vont de nouveau placer MM. Baldwin et Lafontaine en majorité, en antagonisme avec le secrétaire colonial et son député le gouverneur-général. Le résultat est évident, le Haut-Canada sera indirectement gouverné par une majorité du Bas-Canada. Mais jusqu'à quand ? Jusqu'au jour seulement où le gouverneur aux aguets croira entrevoir le moment propice où il pourra prendre de tels ministres par les talons et les pousser dehors la tête la première. Si le Bas-Canada conserve la prépondérance, à l'aide d'une minorité réformatrice du Haut-Canada la séparation de celui-ci d'avec la métropole, devient inévitable. Le parti conservateur est tout à fait démocratique . . . M. Sherwood n'a-t-il pas dit à la chambre du bureau de commerce en 1846, que la question de loyauté était intimement liée aux questions des avantages qu'on y peut trouver . . .

Nous terminons ici cet article pour aujourd'hui, mais nous y reviendrons, car il traite de sujets de la plus haute importance.

Mort de l'Hon. John Neilson.

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de l'honorable JOHN NEILSON, décédé le premier du courant, à l'âge de 73 ans, après une très courte maladie. M. Neilson était le doyen de la Presse du Canada. Comme journaliste, il a montré une habileté peu commune, une connaissance étendue et profonde du droit public et de la constitution d'Angleterre. Il a dans plusieurs parlements, représenté le comté de Québec, et, en cette capacité de même que comme conseiller législatif, il a fait preuve de sentiments libéraux et a favorisé de tout son pouvoir ce qu'il a cru propre à assurer le bonheur et la prospérité du pays. M. Neilson s'est toujours montré l'adversaire des abus du pouvoir quel qu'il fût ; il a été l'ennemi implacable de l'Union des Canadas qu'il n'a cessé de combattre. En toute occasion, il s'est montré l'ami des Canadiens-français et des catholiques auxquels il a rendu en diverses circonstances, les services les plus éminents. Excellent citoyen, homme probe, ami sincère et dévoué, gentilhomme parfait dans toute ses relations, il emporte avec lui dans la tombe, l'estime et les regrets des gens de bien de tous les partis.

A History of the late Province of Lower-Canada, Parliamentary and Political, BY ROBERT CHRISTIE.

Nous avons reçu le premier volume d'une HISTOIRE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE DU BAS-CANADA depuis sa cession jusqu'à la Réunion des provinces en 1841, par ROBERT CHRISTIE, écuyer. M. P. P. nous en remercions qui de droit. Cet ouvrage qui formera trois volumes in-12^o. sort des presses de MM. Cary et Cie.

Nous avons lu le premier volume de l'ouvrage de M. Christie. Nous ne dirons rien de l'élégance et de la facilité de style de l'auteur que tout le monde connaît depuis longtemps. Quant au mérite de ce volume, c'est pour nous un devoir et un plaisir de dire que M. Christie chaque fois que l'occasion le lui permet, fait en termes chaleureux, l'éloge de la bravoure, de la loyauté et de l'urbanité des canadiens-français ; en un mot, M. Christie fait des canadiens-français un éloge que des personnes ayant moins que lui, raison, de se plaindre de cette partie de la population du pays, lui ont refusé pour la dénigrer et calomnier à plaisir.

M. Christie nous paraît avoir consciencieusement et avec le désir d'être impartial, écrit l'Histoire Politique du Canada. Les jugements qu'il porte sur les hommes et les choses, nous semblent être le résultat de convictions honnêtes et sincères qu'il faudrait respecter, quand même elles seraient erronées.

Cet ouvrage est précieux sous le rapport des documents nombreux et importants qu'il contient, et dont beaucoup n'ont pas été publiés en ce pays. On y trouve le discours des différents gouverneurs à l'ouverture des diverses sessions des parlements, les adresses de la chambre d'assemblée, des données statistiques sur le commerce, le revenu public et les dépenses de la province à différentes époques. En un mot, l'Histoire du Canada de M. Christie, est un livre précieux et important qui manquait depuis longtemps ; son travail a comblé la lacune qui existait sous ce rapport, avec le plus grand succès, et il n'a rien épargné pour le rendre utile et lui donner tout l'intérêt possible. Nous tirons de cet ouvrage le tableau que fait l'auteur, de l'état politique du pays en 1810. Ce tableau du passé, tracé en termes énergiques, pourrait s'appliquer avec une égale justesse à l'administration du pays, à des époques plus rapprochées de nous. Voici ce que dit M. Christie du gouvernement du Bas-Canada il y a trente sept ans :

“ En remontant à cette époque, après un intervalle de trente sept ans, pendant laquelle tous les acteurs et la plus grande partie des spectateurs ont disparus, on peut aujourd'hui former une opinion impartiale et peut-être juste sur le gouvernement d'alors. Il était guidé ou plutôt égaré, pour parler plus correctement, par quelques employés avides, despotes et sans responsabilité comme sans intérêt ou lien quelconque qui les attachât au pays ; n'ayant aucune sympathie pour la masse des habitants, ni communauté d'intérêts et de sentiments avec eux, n'ayant d'autre droit ou prétention à la confiance et au respect du peuple, que ceux que leur donnaient leurs places et le monopole qu'ils exerçaient sur le trésor public. Ils tyrannisaient néanmoins, le peuple dont ils devaient la substance, et qui, loin d'avoir confiance en eux, les haïssait. Leurs offices cependant, et surtout leur pouvoir sur la caisse publique, dont les représentants du pays n'avaient pas encore obtenu le contrôle qui leur appartenait constitutionnellement, leur donnait une influence et un rang aristocratique qui ne leur appartenait pas, et les mettait en même temps

dans une fausse position relativement à celle dans laquelle ils se trouvaient être véritablement d'après les notions constitutionnelles et anglaises. Serviteurs du gouvernement, ils paraissaient se regarder comme des princes au milieu des natifs et des habitants du pays qu'ils affectaient de regarder du haut de leur grandeur; les éloignant autant que possible, de tout contact ou intimité (si ce n'est par leur canal) avec le gouverneur de la province dont leur intérêt leur faisait monopoliser la confiance de même que le trésor public, et qu'ils tenaient entre leurs mains comme un meuble utile. Ils vivaient avec terreur, et comme le prélude de leur chute, l'offre faite par la chambre d'assemblée de payer les dépenses du gouvernement civil: offre qui avait pour conséquence naturelle, le droit de contrôle sur les dépenses publiques, et d'arracher aux employés du gouvernement la possession de la caisse publique qui faisait toute leur grandeur. . . . Ne voyant les choses qu'à travers le prisme de leur intérêt, le gouverneur naturellement devait prendre leurs impressions et aussi par degrés leurs préjugés. Ils possédaient le pouvoir et distribuaient le patronage du gouvernement sans la responsabilité qui pesait sur le gouverneur seul, pendant que le pays n'avait aucun contrôle efficace ou réel ni sur lui ni sur eux. Par eux seulement, on pouvait avoir accès auprès du gouverneur; aucun office ne pouvait être obtenu sans leur entremise; et l'aspirant aux places devait préalablement comme qualification indispensable avoir leur permis, et probablement lécher parfois la poussière de leurs pieds. Leurs sourires faisaient la fortune, et le froncement de leurs sourcils le malheur des aspirants qui fréquentaient les alentours du château ou faisaient anti-chambre dans l'attente des faveurs vices-royales. En un mot, le gouverneur, sans le savoir, était dominé par une clique de fonctionnaires publics, gaspillant les deniers du peuple, et qui tout obséquieux qu'ils paraissaient, étaient néanmoins les maîtres du chef du gouvernement. De fait le gouvernement, était une bureaucratie, le gouverneur lui-même n'était guère mieux qu'un otage, et les habitants du pays, étaient traités comme des serfs et des vassaux par leurs serviteurs devenus leurs maîtres."

Extrait de la *Minerva* du 27 Janvier.

"Quant à nous, nous sommes loin de penser, d'insinuer ici qu'un serviteur public doit être privé de sa place à cause de ses opinions politiques. A Dieu ne plaise qu'on entretienne cette pensée. Tout homme doit avoir ses opinions plus ou moins prononcées, mais il ne doit en faire usage pour guider ses actions que dans des vues honorables et d'une manière à ne blesser qui que ce soit. On ne pourrait peut-être pas même lui reprocher de rester neutre et de ne prendre aucune part dans les grandes questions, car on sait que son avenir dépend du maître qu'il sert. Mais il n'y en a qu'un bien petit nombre qui ont gardé cette modération ou cette neutralité surtout dans les dernières élections. On en a vu d'autres, dans des temps où le pays se trouvait dans de pénibles circonstances, faire usage du don pernicieux que

la nature leur a prodigué pour l'intrigue, s'immiscer dans toutes les manœuvres tortueuses de cabinets pour semer la division dans nos rangs, et faire avorter par là les projets d'hommes probes pour le rétablissement de la concorde parmi nous. Leurs odieuses trames ont enfin été déjouées, car les menées astucieuses n'ont qu'un temps, et la plus grande fraternité règne maintenant dans nos rangs. Ceux qui n'ont pas rougi d'agir ainsi ne méritent pas de pitié; point de merci à leur égard, c'est de bonne guerre."

Si l'on veut conserver la fraternité qui règne dans nos rangs, nous dirons à la *Minerva*, qu'avant de traiter sans pitié ceux qu'elle signale à la proscription, il est de toute justice d'abord, de porter contre eux une accusation déterminée et certaine, et ensuite, de leur donner le temps et les moyens de repousser cette accusation. Si par les mots sans pitié, la *Minerva* entend la violation des premiers principes de la justice et de l'équité naturelle; si c'est par là que doit débiter la future administration, en vérité; nous sommes forcés d'avouer que le ministère actuel tout avili, tout méprisable qu'il soit, nous semblerait préférable au nouvel ordre de choses qui doit surgir des dernières élections.

Nous aussi, nous voulons que justice se fasse; mais nous voulons qu'elle soit faite d'après les principes adoptés par les nations civilisées chez lesquelles, les accusés quels qu'ils soient, ont le droit de connaître la nature de l'offense qu'on leur reproche, et d'être entendus avant d'être condamnés.

Nous méprisons l'administration présente, et nous ne craignons pas celle qui lui succédera; mais dans l'intérêt du ministère futur, nous croyons qu'il est de notre devoir de déclarer que l'administration qui signalera son entrée au pouvoir par la proscription et la violation du plus sacré des droits du sujet britannique, celui d'être entendu avant d'être condamné, ne sera pas celle que demande le pays. Qu'on n'oublie pas que l'histoire est là pour nous dire que dans tous les temps, les proscriptionnaires ont été proscrits à leur tour, et que comme l'abyme, une proscription en appelle une autre. A part la question de justice, la seule raison politique suffit pour démontrer combien sont intempestives, pour ne pas dire plus, les remarques de la *Minerva*.

Montant brut des Exportations et Importations aux ports de Québec et de Gaspé, en 1847.

QUEBEC.	
Montant Exporté,	£1,413,599 8 0
" Importé	612,579 10 11
Excéd. des Exportations.	£801,019 17 1
GASPE (non compris New-Carisle).	
Montant Exporté.	£36,164 11 10
" Importé.	11,847 10 11
Excéd. des Importations.	£24,307 0 11
	801,019 17 1
Excéd. total des Import.	£825,326 18 0
Vaisseaux entrés en douane à Gaspé.	{ 20. Ton. 999.

STATISTIQUE des Crimes et Offenses dans la cité et district de Québec, pour l'année 1847.

Nous remercions qui de droit pour l'envoi de cette statistique dont nous tirons ce qui suit.

Total des offenses contre la loi commune et les statuts,	1846.	1847.
do contre l'ordonnance de Police,	929	1008
do contre l'acte des matelots,	2306*	1985†
	748	873

Grand total. 3886 3983
3886

Augmentation en 1847.	97
Hommes, 1366.—Femmes 619.	
Amendes imposées en vertu de l'ordonnance de Police et le stat. 4 et 5 Vict. c. 27.	1847. £342 13 7 1846. 606 17

Moins en 1847. 263 8 0

Crimes et offenses renvoyés à la Cour de B. de la R.	104
Do de session de Quartier,	179
Do de sessions Hebdomadaires,	12
Do procès sommaires,	439
Cautionnements pour la Paix,	248
Libérés,	23
Total,	1008

Envoyés à la maison de correction pour l'espace de 24 heures à 1 semaine,	270
Do de 1 semaine à 1 mois,	273
Do de 1 mois à 2 mois,	221

* Dont 468 matelots.

† Dont 649 do.

Revue Politique de la Semaine

CANADA.—Le parlement provincial est convoqué pour le 25 de Février courant, pour L'EXPEDITION DES AFFAIRES.

TORONTO.—1er Février.—Un incendie a éclaté ce matin dans notre ville; 23 maisons ont été brûlées.

QUEBEC.—La Cour Criminelle du Banc de la Reine de notre district a commencé mardi.

ETATS-UNIS.—New-York, 1er février, 9 heures du soir.—Le steamer *Globe*, à rapporté que les Delaware et les Camanches étaient en guerre. Une bataille sanglante a eu lieu entre ces deux nations. L'*Acadia* a été signalé ce matin à Boston; mais le télégraphe entre New-York et Boston, se trouvant dérangé, nous n'avons pu avoir de plus amples détails.

Correspondances.

Messire M. C..., Baie St. Paul.—Argent reçu.
M. André P..., Séminaire Ste. Anne.—Lettre reçue, journaux expédiés.
D. N. St.-C., écriv. Sherbrooke.—Argent reçu.

1848.—Vente Annuelle,—1848.

POUR VIDER LES MAGASINS,
Fonds de Mercerie et de Draperie
AU MONTANT DE \$30,000.

T. Casey,

ANNONCE à ses respectables et nombreuses pratiques qu'il se propose de disposer de son assortiment considérable et bien choisi de marchandises, à une grande réduction **SUR LES PRIX ORDINAIRES** que la simple énumération suivante devra faire désirer suffisamment :—

- 1000 verges de mousseline de laine, patrons choisis, seulement, 10½ d la verge.
63 pièces 6-4 orléans imprimé, patrons assortis, seulement 1s-3d “
1500 verges 6-4 shot checked oregon cloth, tissu magnifique, seulement 2s. “
25 pièces 6-4 cobourgs de soie barré et carrauté (premier prix 3s-6d.) seulement 2s-6d. “
35 pièces 6-4 cachemires de couleurs riches. (premier prix 2s-6d.) seulement 1s-9d “
1500 verges 6-4 drap d'Orléans lustré couleurs foncés. (avant 2s.) seulement 16½ d. “
60 pièces 6-4 gala plaids patrons de goût de 1s à 3s “
20 pièces 7-8 plaids pour manteaux, tout laine 4s. à 7s. “
500 verges, mérinos, noirs, bruns, tout laine. 2s. “
200 verges robes mousseline de laine riche, nouveau style seulement 10s. “
600 verges satinets, couleurs foncées (prix 5s 6d.) seulement 3s. 10½ “
Une variété de satins unis et de couleur, gros de napes, soies, persians, etc. à très bas prix, barré de satin carrauté pour toilette du soir
900 verges carlston fashionable gingham union 1s. “
1200 verges véritable toile d'Irlande, bien finie de 1s. à 5s. 6d. “
Courtépintes, serviettes, etc. et de tous les prix, un lot considérable de châles de laine, tartanes longues et carriées.
Shetland, drap de Paisley, Norwich et châles de goût imprimés.
60 Douzaines de jants blancs de chevreau pour Dames et pour Messieurs.

Dans le département des marchandises de goût il sera fait une notable déduction, particulièrement dans les rubans, les dentelles, les mousselines cousues, les bonnets, les collettes, robes d'enfants, corps de robes, chapeaux, capuches de goût, etc. bas, gants, tissus, mouchons, balzarines et fichus de soie variés, mousseline suisse carrautée et des Indes, robes de mousseline brodée, robes de goût pour le soir, etc. etc.

IL APPELLE SPECIALEMENT L'ATTENTION SUR LA LISTE PRECEDENTE DE MARCHANDISES EXCELLENTES ET UTILES vu qu'elles ont été achetées sur les marchés de la métropole, à des conditions avantageuses, qu'elles sont garanties et d'une valeur supérieure de 50 pour cent de plus que les prix cotés.

Marchandises de fonds de la meilleure qualité telles que coton fort pour draps, shirtings barrés, draps longs, courtépintes, couvrepieds damassés, couvertes, tapis de pieds etc.

Corsets pour dames et pour enfants de toutes les grandeurs, passementerie de goût de la plus grande variété.

Mouchoirs et cravates pour messieurs échar-

pes, gants, bretelles, camisoles et caleçons, chemises de régatte, chemises de drap long avec devants de toiles toutes faites ou manufacturés à ordre.

500 Paires de Souliers de Caoutchouc de toute sortes et grandeurs.

Un assortiment complet de bottines de drap pour dames et pour enfants, bottines de lasting et de prunelle, de cuir à patente chevreau, marroquin, pantouffles de veau et Bazil, de chevreau, de tapis et d'Allemagne.

1800 paires de chaussettes américaines de laine tricotée; avec une très grande variété d'autres articles.

Il attend instamment de New-York un choix recherché de coiffures de goût, de Rasettes, de bouisses de soie; parures pour le soir, passementerie filochée, d'acier et d'or pour bourses, gants de chevreau français, etc. etc.

En gros et en détail.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Magasin de Souliers et de bottines de Caoutchouc dans la Rue-Hope.

Québec, 28 janvier 1848.

PERIODE**de la LITTÉRATURE et des ARTS,**

Par C. H. Guilhe,

(Seul ouvrage élémentaire en ce genre.)

SUPERBE BROCHURE DE 270 PAGES.

Cet ouvrage contient dans la première partie qui concerne la littérature

L'ANALYSE historique et raisonné des littératures des Indiens, des Hébreux, des Grecs, des Romains, des Chrétiens, des Arabes, des Occitains; de la littérature à la renaissance des lettres; de celle des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Septentrionaux, des Anglais, des Allemands, des Français, des Romantiques, des Orientaux, etc.

Dans la deuxième partie embrassant les arts :

L'archéologie des lettres; l'archéologie des arts; l'archéologie des monuments en tous genres.

Ceux qui désirent donner à leur bibliothèque cet intéressant ouvrage, feront bien de se hâter, car ils n'y en a que très peu d'exemplaires. Prix net 2s.-6d.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 28 janvier, 1848.

Apprenti Forgeron demande.

Le soussigné a besoin d'un jeune homme actif, comme apprenti forgeron. On préférera un jeune homme de la campagne. On exigera des recommandations.

PIERRE DROLET,

15, Rue St. George, faubourg St. Jean. Québec, 28 janvier 1848.

AVIS IMPORTANT.

Hâtez-vous de vous abonner à la

Revue Canadienne,

Si vous voulez avoir

22 ALBUMS

Pour rien en souscrivant.

Les primes d'abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 ou 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES et AMUSANTES telles que celles de cette publication.

On s'abonne à Montréal, aux bureaux du journal, 15, Rue St. Vincent. A Québec, chez M. F. X. Julien, à la Corporation.

Pharmacie Canadienne

du
DOCTEUR GIBOUX,
Haute-Ville, Rue St. Jean, No. 24, Québec.

AVIS.

Le soussigné, fait ses remerciements à ses amis et au public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a établi son moulin à rabotter, et il prend la liberté de les avertir qu'il sera prêt dans quelques jours à scier des madiers et toutes espèces de bois de construction. Il se flatte que comme il a réduit ses prix d'un tiers, on voudra bien lui continuer les mêmes faveurs qu'il a reçues jusqu'à présent.

G. O. FISET, jr.

Québec, 24 décembre 1847.

JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché,
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés. POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Avis aux Commerçants.

A VENDRE.

UN emplacement situé sur la rue St. Anselme, faisant face à la rue St. Gabriel, de 42 pieds de largeur sur 52 pieds de profondeur. Ceux qui désireraient acheter un terrain pour bâtir une Maison de Commerce ne pourraient mieux faire qu'en l'achetant; il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, place très avantageuse pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Vallier.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,
No. 15, rue St. George, Faub. St. Jean.
31 Déc. 1847.

AVIS.

LES soussignés étant nommés Exécuteurs de son testament et dernière volonté de feu Thomas Fargues, en son vivant de la cité de Québec, médecin et chirurgien et gradué de l'Université d'Edimbourg, requièrent toutes les personnes qui sont endettées à la succession du dit feu Thomas Fargues de venir régler immédiatement, et celles qui ont des réclamations contre la dite succession de faire tenir leurs réclamations à R. E. Caron, l'un des soussignés.

ED. CARON,
ANT. PARANT,

Exécuteurs Testamentaires
Québec, 24 décembre 1847.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Ce Journal paraît tous les VENDREDIS, en 3 pages, 24 colonnes de matières. Le prix d'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, outre les frais de poste, payables par semestre.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont priés d'en donner avis un mois avant l'expiration du semestre. Les lettres, paquets, argents, correspondances, etc., doivent être adressés, francs de port, à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

Les annonces seront publiées aux taux ordinaires des autres journaux.

On s'abonne à Montréal, à la librairie Canadienne de E. R. Fabre, écrivain, 3, Rue St. Vincent.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU,
Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue
Lamontagne; Basse-Ville, Québec.